DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

LE DÉPARTEMENT
meuse

N° 04 / 2019

Recueil des Actes Administratifs

Actes de l'Exécutif départemental

Département de la Meuse - BP 50 514 - Place Pierre-François GOSSIN - 55012 BAR-LE-DUC - Cedex
Tél : 03 29 45 77 12 Fax : 03 29 45 77 89 Email : assemblee@meuse.fr

Sommaire

ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

Pages

ATTRACTIVITE, TOURISME, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE 397

Arrêté du 13 Février 2019 portant désignation du représentant du Président du Conseil Départemental à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture du Département de la Meuse 397

Arrêté du 13 Février 2019 portant désignation du représentant du Président du Conseil Départemental au Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire animale et végétale 398

ATTRACTIVITE, TOURISME, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

ARRETE DU 13 FEVRIER 2019 PORTANT DESIGNATION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE DU DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Le Président du Conseil départemental,

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 5679 - 2017 du 03 mars 2017 portant renouvellement des membres de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture du département de la Meuse (CDOA).

ARRETE

ARTICLE 1 : OBJET

M. Sylvain DENOYELLE, Vice-président du Conseil départemental, est désigné pour me représenter au sein de la CDOA.

ARTICLE 2 : EXECUTION – AMPLIATION

Ampliation du présent arrêté sera adressée aux intéressés et à la Préfecture de la Meuse. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du département.

Claude LEONARD
Président du Conseil départemental

ARRETE DU 13 FEVRIER 2019 PORTANT DESIGNATION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU CONSEIL REGIONAL D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE SANITAIRE ANIMALE ET VEGETALE

Le Président du Conseil départemental,

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2017-118 du 28 mars 2017 portant constitution du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROP SAV).

ARRETE

ARTICLE 1 : OBJET

M. Sylvain DENOYELLE, Vice-président du Conseil départemental, est désigné pour me représenter au sein du CROP SAV.

ARTICLE 2 : EXECUTION – AMPLIATION

Ampliation du présent arrêté sera adressée aux intéressés et à la Préfecture de la Meuse. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du département.

Claude LEONARD
Président du Conseil départemental

Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 22/02/2019

Date de dépôt légal : 22/02/2019